

UN GAMIN DE  
CINQUANTE-HUIT  
ANS.

Jules MOINAUX (1815-1895)

**1881**

Texte établi par Paul FIÈVRE, novembre 2021

Publié par Ernest, Gwénola et Paul Fièvre pour Théâtre-Classique.fr,  
Décembre 2021. Pour une utilisation personnelle ou pédagogique  
uniquement. Contactez l'auteur pour une utilisation commerciale des  
oeuvres sous droits.

# UN GAMIN DE CINQUANTE-HUIT ANS.

par JULES MOINEAUX, rédacteur de la Gazette des  
Tribunaux.

PARIS, CHEVALIER-MARESCQ ÉDITEUR, 20 rue  
SOUFFLOT, 20.

8517. - Paris. Imprimerie de Ch. Noblet, 13 rue Cujas. - 1881

**1881. Tous droits réservés.**

## **PERSONNAGES.**

LE NARRATEUR.

LE PRÉSIDENT.

GOGUELOT, prévenu.

LE PÈRE GOGUELOT, père du prévenu.

*Nota : Extrait de MOINAUX, Jules, "Les tribunaux comiques", Paris, Chevalier-Marescq éditeur, 1881. pp 323-326*

# **UN GAMIN DE CINQUANTE-HUIT ANS.**

## **LE NARRATEUR.**

Le recto et le verso du sommier judiciaire de Goguelot sont pleins de condamnations toutes pour vagabondage ; Goguelot n'est ni un malfaiteur, ni un méchant homme, c'est un fainéant, une vieille gouape, comme a dit un témoin qui est allé le réclamer au poste. Goguelot a cinquante-huit ans.

## **MONSIEUR LE PRÉSIDENT.**

Mais vous n'avez donc pas de profession ?

## **GOGUELOT.**

Pas de profession ?... Je ne connais pas d'homme qui en ait autant ; j'ai appris l'état de tourneur, de cordonnier, de charcutier, de peintre en bâtiments, de chapelier, d'ébéniste, de ferblantier, de...

## **MONSIEUR LE PRÉSIDENT.**

Toutes les professions, alors pourquoi...

## **GOGUELOT, continuant.**

J'ai été dans la ganterie, dans la passementerie, dans la serrurerie, dans...

## **MONSIEUR LE PRÉSIDENT, au prévenu.**

Et de toutes ces professions, vous n'en exercez pas une seule, vous êtes un paresseux.

## **UNE VOIX DANS L'AUDITOIRE.**

Je t'ai toujours dit que tu ne ferais jamais rien.

## **MONSIEUR LE PRÉSIDENT, au prévenu.**

Qui est-ce qui se permet de parler ?

**LE PRÉVENU, regardant.**

Tiens ! C'est p'pa.

*On se rappelle que le prévenu a cinquante-huit ans.*

**LE PÈRE.**

Oui, c'est moi.

*S'avançant.*

J'ai su par Tourillon que t'étais encore pincé, et me v'là.

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT, au prévenu.**

Vous êtes le père du prévenu ?

**LE PÈRE GOGUELOT.**

Ah ! M'en parlez pas ; c'est dégoûtant, à quatre-vingt-cinq ans, d'avoir un crapaud de fils que je n'en ferai jamais rien. Est-ce que tu crois que je vas m'occuper de toi jusqu'à la fin de mes jours, sacristi ? Je te réclame encore une fois, mais si tu recommences, on fera de toi ce qu'on voudra, je t'abandonne.

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT, au prévenu.**

Vous le réclamez ?... On réclame un enfant, on ne réclame pas un homme de cinquante-huit ans.

**LE PÈRE GOGUELOT.**

Quéque vous voulez ! C'est mon enfant, un père est toujours un père.

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT, au prévenu.**

Il a été condamné quarante et quelques fois pour vagabondage.

**LE PÈRE GOGUELOT, regardant son fils d'un air sévère.**

Toute la vie alors !... Tu ne feras donc que ça !

**LE PRÉVENU.**

Mais, p'pa...

**LE PÈRE GOGUELOT.**

N'y a pas de p'pa ; comment, sapristi de sapristi ! À cinquante-huit ans !... Mais tu ne réfléchis donc pas que t'es un homme ! Tu ne penses donc pas à ton avenir ; quéque tu veux faire ? Je ne serai pas toujours là, gueux, va-nu-pied.

*Au tribunal.*

Excusez-moi, mais ça m'entortille de voir un animal qui allons, bon ! Le v'là qui pleure.

**LE PRÉVENU, sanglotant.**

Hou, hou, hou...

**LE PÈRE GOGUELOT.**

Mais pleure donc pas, grand imbécile.

*Au tribunal.*

Rendez-le-moi, j'y veillerai dessus... Voyez-vous, c'est pas un mauvais garçon... J'y ai mis pus de quarante états dans la main, il m'a coûté les yeux de la tête ; ah ben ! Oui.. Je vous dis, à ça près, pas de défauts, pas plus qu'une bête à bon Dieu.

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT, au prévenu.**

Mais enfin, de quoi vivez-vous ?

**LE PRÉVENU.**

De mes états ; quand j'ai pas d'ouvrage dans un, je travaille dans l'autre.

**LE PÈRE.**

Adroit comme un singe, il fait tout ce qu'il veut.

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT, au prévenu.**

Oui, mais il ne veut rien faire.

**LE PRÉVENU.**

Si, m'sieu, seulement j'ai pas de chance, on ne me garde jamais pus de trois jours.

**LE PÈRE GOGUELOT.**

Ah ! Voilà, il n'a jamais été chanceux.

*Le tribunal le condamne à un mois de prison.*

**LE PÈRE, s'approchant.**

Tâche donc que ça te serve de leçon, sapristi... Tiens, v'là 30 sous. Salut, messieurs, la compagnie.

*Il sort.*

**FIN**

PARIS, CHEVALIER-MARESCQ ÉDITEUR, 20 rue SOUFFLOT,  
20.

8517. - Paris. Imprimerie de Ch. Noblet, 13 rue Cujas. - 1881



## PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].